

RENDRE LES BIENFAITS DE LA VACCINATION PERCEPTIBLES

// MAKING THE BENEFITS OF IMMUNIZATION PERCEPTIBLE

Sylvain Gautier¹ & Camille Tricart²

¹ Pour le Collège de liaison des internes de santé publique (CliSP)

² Pour l'Intersyndicale nationale autonome représentative des internes de médecine générale (ISNAR-IMG)

Fait marquant de ces derniers mois, l'extension de l'obligation vaccinale décidée par la ministre des Solidarités et de la Santé fait la une de l'actualité. Cette mesure audacieuse, qui intervient à distance du rapport Hurel¹ et de la grande concertation citoyenne menée dans le cadre de la rénovation de la politique vaccinale², alimente en effet de nombreux débats.

La vaccination des populations a constitué, avec l'accès à l'eau potable et l'assainissement des eaux usées, l'une des principales interventions de santé publique ayant contribué au recul des maladies infectieuses. Les vaccins de la petite enfance ont permis de réduire la morbi-mortalité des plus jeunes, tout en assurant une protection individuelle et collective de long terme. Toutefois, les couvertures vaccinales (satisfaisantes pour la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, maladies pour lesquelles la vaccination est déjà obligatoire), s'étiolaient de façon préoccupante – en particulier celles contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (79% pour les deux doses), contre l'hépatite B (88% pour les trois doses) et contre les infections à méningocoque C (71%). Les conséquences en sont connues, avec parfois des décès pourtant évitables. Dans le contexte de l'extension de l'obligation vaccinale, la vaccination devient un débat d'opinion, faisant fi du consensus scientifique – tout un chacun se demandant si, au fond, il est « pour » ou « contre » tel ou tel vaccin...

Il ne faut pourtant pas se tromper de débat, ne pas estomper la réalité épidémiologique. Certes, parce qu'ils se réalisent chez des individus sains et que les maladies contre lesquelles ils protègent semblent avoir disparu, les vaccins ne vont pas de soi. Oui, parce qu'il contraint la liberté individuelle, le choix de l'extension de l'obligation vaccinale peut heurter. Mais poser la question de la liberté individuelle, c'est oublier le principe même qui fonde la réussite de la vaccination : celui de la protection collective par la constitution d'une immunité de groupe. Le vaccin, c'est aussi un geste citoyen, altruiste, responsable.

On sait désormais que le double statut « obligatoire » ou « recommandé » crée le trouble³, comme si certains vaccins étaient facultatifs ou moins sûrs..., distillant le doute chez les plus suspicieux, pour lesquels Internet a constitué une chambre d'écho idéale. Il est donc urgent d'occuper de nouveau

le terrain de la communication et de la pédagogie. Restaurer la confiance en la vaccination passe alors par une information accessible à tous, concrète, honnête et transparente. Les professionnels de santé sont en première ligne pour offrir à leurs patients de meilleurs espaces d'échange, de prévention et d'éducation pour la santé. Cela passe aussi par la réaffirmation du bien-fondé du carnet électronique de vaccination, gage de traçabilité et de sécurité. La sûreté des vaccins est garantie à la fois par l'exigeante procédure de mise sur le marché et la qualité du système de pharmacovigilance français.

Pourtant, le défi est probablement plus grand encore. Pour s'assurer d'une adhésion durable à la vaccination par la compréhension de son intérêt, il paraît urgent de créer un environnement qui la facilite : garanties d'approvisionnement, facilitation de la délivrance en pharmacie pour lever les obstacles aux secondes injections et rappels, prise en charge intégrale par l'Assurance maladie compte-tenu du bénéfice collectif attendu, valorisation du temps médical dédié à la prévention et à l'échange sur les questions de santé, vaccination à l'école ou sur le lieu de travail... Débarrassée de ses oripeaux paternalistes, la santé publique peut agir dans le sens du développement de la littératie en santé, en particulier en rendant les bienfaits de la vaccination perceptibles. ■

Références

[1] Hurel S. Rapport sur la politique vaccinale. Paris: Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes; 2016. 122 p. http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_sur_la_politique_vaccinale_janvier_2016_.pdf

[2] Fischer A. (dir.). Rapport sur la vaccination – Comité d'orientation de la concertation citoyenne sur la vaccination, novembre 2016. Paris: Ministère des Affaires sociales et de la Santé; 2016. 502 p. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/164000753.pdf>

[3] Fadda M, Depping MK, Schulz PJ. Addressing issues of vaccination literacy and psychological empowerment in the measles-mumps-rubella (MMR) vaccination decision-making: a qualitative study. BMC Public Health. 2015;15:836.

Citer cet article

Gautier S, Tricart C. Point de vue. Rendre les bienfaits de la vaccination perceptibles. Bull Epidemiol Hebd. 2017; (Hors-série Vaccination):3.